

156077 - Allah le Puissant et Majestueux a-t-Il parlé au Prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) réellement?

question

Qu'est-ce qui prouve qu'Allah le Très-haut a parlé au Prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) réellement?

la réponse favorite

Premièrement, Allah le Très-haut nous a informé dans Son noble livre sur les méthodes de révélation à travers lesquelles Il fait parvenir la révélation à Ses honorables messagers (paix sur eux). Parmi ces méthodes figure une communication à travers une barrière. C'est à ce propos que le Très-haut: « Il n'a pas été donné à un mortel qu'Allah lui parle autrement que par révélation ou de derrière un voile, ou qu'Il [Lui] envoie un messenger (Ange) qui révèle, par Sa permission, ce qu'Il [Allah] veut. Il est Sublime et Sage. » (Coran,42:51) Le Très-haut nous informe ici que le fait de parler (au prophète) derrière un voile reflète le haut grade du prophète interpellé. Le Très-haut dit: « Parmi ces messagers, Nous avons favorisé certains par rapport à d'autres. Il en est à qui Allah a parlé.. » (Coran,2:253)

Parmi ceux auxquels la parole (divine) a été adressée:

1. Adam (paix sur lui)

D'après Abou Oumamah, un homme dit: ô Messenger d'Allah, Adam fut-il un prophète? - « Oui, auquel la parole (divine) fut adressée? » - « combien de temps le sépare-t-il de Noë? » - « Dix siècles » (rapporté par Ibn Hibban dans son *Sahih* (14/69) et jugé authentique par Chouayb al-Arnaout, révisieur du livre.

2. Moïse (paix sur lui)

Le Très-haut dit: «Allah a réellement parlé à Moïse.» (Coran,4: 164) et : « Et lorsque Musa (Moïse) vint à Notre rendez-vous et que son Seigneur lui eut parlé..» (Coran,7:143) et le

Transcendant a dit: « Et (Allah) dit: « Ô Musa (Moïse), Je t'ai préféré à tous les hommes, par Mes messages et par Ma parole. Prends donc ce que Je te donne, et sois du nombre des reconnaissants. » (Coran,7:144)

3. Muhammad (bénédictioin et salut soient sur lui)

C'est confirmé dans le récit de l'ascension vers le ciel où le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui): « en retournant je suis passé auprès de Moïse et il m'a dit: « quel ordre as-tu reçu? »-« j'ai reçu l'ordre d'observer 50 prières chaque jour. »-« ta communauté n'est pas capable d'observer 50 prières chaque jour. Au nom d'Allah, j'ai eu une expérience avec les gens bien avant toi. J'ai eu à souffrir profondément en traitant avec les Fils d'Israël. Retourne auprès de ton Maître pour lui demander un allègement. » Je suis retourné et j'ai obtenu une réduction de dix. Passant encore auprès de Moïse, il me dit encore: « Retourne auprès de ton Maître pour lui demander un allègement. »- « Je l'ai déjà demandé à mon Maître et j'ai honte. Donc, je me satisfais de ce que j'ai reçu. » (rapporté par al-Boukhari, 3674 et par Mouslim,162)

Al-Hadeh Ibn Hadjar (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Voilà l'un des arguments les plus forts pour dire qu'Allah le Transcendant et Très-haut a adressé la parole à Muhammad (bénédictioin et salut soient sur lui) durant la nuit de l'ascension sans aucune intermédiaire. » Voir *Fateh al-Baari* (7/216)

Ibn Kathir (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Allah a parlé à l'un d'entre eux » c'est -à-dire Moïse, Muhammad (bénédictioin et salut soient sur lui) et Adam comme l'indique le hadith rapporté dans le *Sahih* d'Ibn Hibban d'après Abou Dharr (p.A.a) « Il a élevé les uns en grade par rapport aux autres. » Cela s'est attesté dans le hadith sur l'ascension au cours de laquelle le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) a vu les prophètes dans les cieux d'une manière qui reflète la différence de leurs status auprès d'Allah le Puissant et Majestueux.» Voir le *Tafsir* d'Ibn Kathir (1/670)

Le hadith d'Abou Dhar évoqué plus haut par Ibn Kathir (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) est cité dans le *Sahih* d'Ibn Hibban (2/76). Cheikh Chouayb Arnaout qualifie sa

chaîne de transmission de 'très faible'. On peut lui substituer le hadith d'Abou Oumamah cité précédemment.

Deuxièmement, remarque utile à propos du qualificatif 'interlocuteur d'Allah' réservé à Moïse (paix sur lui)

Cheikh Abdourrahman al-Mahmoud (puisse Allah le protéger) a dit: «peut-être la raison pour laquelle seul Moïse est qualifié de 'interlocuteur d'Allah', bien que ce fût également le cas d'Adam et de Muhammad est-elle qu'Allah lui a adressé la parole sur terre à un moment où il gardait sa nature humaine, contrairement à Adam qui lui était au ciel et à la différence de Muhammad auquel on adressé la parole après l'avoir fait monter au ciel, âme et corps. Le fait d'adresser la parole à Moïse sur terre lui est réservé exclusivement. Puisse Allah répandre Sa bénédiction et Son salut sur Moïse et sur notre Prophète. Voir *Lam'atoul itiqaad*, p.152 selon la numérotation de la librairie virtuelle Chamilah.

Allah le sait mieux.